



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

presses universitaires de France

Question écrite n° 37346

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les difficultés que rencontrent les Presses universitaires de France. Le plan de redressement annoncé en juin dernier par le président du directoire a du mal à être mis en oeuvre. En effet, il prévoit la fermeture de la librairie du boulevard Saint-Michel en supprimant soixante et onze emplois, ce que conteste le personnel concerné. Pendant ce temps, l'entreprise enregistre toujours de mauvais résultats. Ainsi, pour le premier semestre, plusieurs millions de francs de pertes ont été enregistrés et sept millions de francs de droits d'auteur n'ont toujours pas été payés. Parallèlement, la direction des Presses universitaires de France veut transformer le statut juridique de coopérative en société anonyme, ce qui sera sans doute la fin d'une des dernières entreprises d'édition indépendantes. L'opération devant être validée conjointement par les ministères de la culture et de l'économie, il souhaite connaître le sens des décisions qui seront prises.

## Texte de la réponse

Confrontées à une situation financière particulièrement préoccupante, les instances dirigeantes des Presses universitaires de France ont approuvé le 10 mai 1999 un plan de restructuration, de consolidation et de développement de l'entreprise qui doit permettre d'assurer la pérennité des activités traditionnelles d'édition et de diffusion des Presses universitaires de France et ainsi de sauvegarder, d'enrichir et de développer leur exceptionnel patrimoine éditorial. Les Presses universitaires de France ont conclu à la fin 1999 un accord avec le groupe Gibert Joseph pour la reprise de la librairie du boulevard Saint-Michel, permettant ainsi que puissent être préservés l'activité et les emplois de ce lieu important pour la diffusion du savoir. Le 24 décembre 1999, le conseil de surveillance des Presses universitaires de France a retenu l'offre de participation à son capital, après transformation des statuts, du groupe d'édition Flammarion et du groupe mutualiste MAAF Assurances. Ces décisions viennent compléter les efforts engagés depuis plus d'un an par le ministère de la culture et de la communication pour la sauvegarde des emplois, la préservation du droit des auteurs et le développement de l'activité éditoriale des Presses universitaires de France.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Blazy](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37346

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 1999, page 6512

**Réponse publiée le** : 22 mai 2000, page 3111